

L2 PSYCHOLOGIE CFP

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établisse- ment Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Nom prénom président.e Lila Mitsopoulou-Sonta, MCF			
	Valentina DOLCE, MCF		Didier ROFFAT
	Johann JUNG, MCF		Myriam LAYES
			Julien PAYET
Suppléant président.e			
Nom prénom suppléant.e Eric Jacquet, MCF			